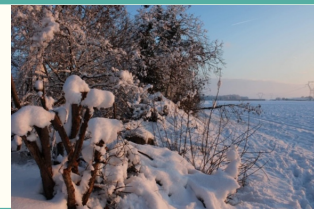




# VOGELGRUN EN BREF



Edition Février 2021 N°3

## MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

Nous avons tous vécu une année 2020 très éprouvante à tous points de vue et la pandémie en cours ne nous laisse pas une marge de manœuvre très importante. Nous ne pourrons malheureusement pas tenir notre cérémonie traditionnelle des vœux avec toute la convivialité requise compte tenu des conditions sanitaires.

Nous avons été élus en mars 2020 et depuis nous nous sommes consacrés à tous les moyens à mettre en œuvre pour suivre les directives émises par l'État, Notre premier souci étant d'assurer la sécurité sanitaire de notre personnel communal ainsi que celle de toute la population dans la mesure du possible.

Nous avons assuré le fonctionnement courant de la Commune et le service public. En fait, 2020 aura été une année blanche.

Je tiens à saluer en particulier le dévouement de nos secrétaires de la Mairie, Stéphanie MERKEL et Edith HALTER, qui ont été présentes pendant les moments les plus durs du confinement. Elles ont assuré la continuité du service public et le fonctionnement de la commune pour le bien-être des habitants de Vogelgrun, avec tous les risques que cela comportait de contracter la maladie. Je tenais à ce que vous le sachiez. Je tiens aussi à saluer le travail effectué par tout le personnel communal pendant cette période difficile.

De tous les projets que nous avons, nous n'avons pu assurer que le courant.

Nous avons en projet de revoir l'éclairage public du village en passant aux LEDS. Nous devons pour cela, établir un état des lieux de notre parc de lampadaires. Cela nous permettra à terme de réaliser de sérieuses économies tout en ayant un système performant et en accord avec la biodiversité comme nous le demande la loi. Les études sont en cours.

Comme vous avez pu le constater, des marquages ont été effectués dans certaines rues du village. Ils ont été nécessaires pour une réunion de terrain avec toutes les parties concernées par les futurs travaux concernant le bassin de rétention de Breisach et l'installation de pompes de manière à pallier les remontées de la nappe phréatique. La date du début des travaux n'est pas arrêtée. Des discussions sont encore en cours dans la mesure où certains financements sont remis en question par l'Allemagne.

Ce chantier requiert toute notre attention et demande énormément de travail au vue des enjeux et de leurs conséquences éventuelles. La population sera avisée en temps et en heure des dispositions prises pour ce chantier. Il va sans dire, qu'il y aura des perturbations de circulation et une gêne occasionnée par les travaux pour les habitants, mais nous ferons de notre mieux pour que vous n'en ressentiez pas trop les effets.

Nous aurions souhaité organiser des réunions publiques pour vous apporter des informations, mais cela n'est pas autorisé au vue du contexte sanitaire. Nous le ferons dès que possible. Pour l'instant, nous n'avons pas de nouvelles concrètes. Nous utiliserons donc la communication traditionnelle qui est moins satisfaisante qu'un dialogue direct avec des questions réponses, dès lors que nous aurons de nouveaux éléments à fournir.

Pour l'heure, nous sommes comme tout le monde, en attente des décisions des autorités. Nous avons d'autres chantiers que nous aimerions démarrer, mais cette pandémie ne nous permet pas de travailler sereinement et en totale liberté.

Nous espérons que cette situation prendra fin bientôt afin que nous puissions tous recommencer à vivre et à travailler comme avant.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Mirko PASQUALINI



## ECLAIRAGE PUBLIC

Afin d'établir un diagnostic précis sur l'ensemble de l'éclairage public du banc communal, nous avons mandaté la société Vialis. Leur expertise doit nous permettre d'obtenir un rapport détaillé sur l'état des lampadaires afin que nous puissions mettre en place des actions nécessaires et réfléchies. Nous envisageons de passer au Led, source d'économie et plus adapté au respect de la biodiversité.

## LE PERE NOEL EST PASSE A VOGELGRUN

Dimanche 13 décembre, la camionnette de la commune ayant remplacé les rennes et le traîneau avec le maire au volant, ce ne sont pas moins de 10 lutins qui ont secondé un Père Noël plus vrai que nature pour sa distribution de cadeaux aux enfants et aux aînés de Vogelgrun.



## INCIVILITES : STOP AUX DECHETS

En vous promenant dans et autour du village, vous avez peut-être rencontré quelques objets insolites, inattendus et abandonnés : des masques, des bouteilles, des crottes de chien, des ordures diverses...

Il paraît même qu'on en rencontre dans certains jardins, en forêt et même à côté des conteneurs à déchets du point vert : il y en a certains qui devraient apprendre à viser !

Nous avons décidé de lancer une vaste opération pour nous souvenir et nous rappeler une évidence : notre lieu de vie commun est comme nous tous : Il mérite le respect.

Vous avez peut-être déjà vu cet écriteau : "Merci de laisser cet endroit aussi propre que vous aimeriez le trouver en arrivant"?

En ce beau début d'année, apprécions de vivre les uns à côté des autres, devenons tous des citoyens responsables et donnons le bon exemple à la génération future.

## GRAND CONCOURS DE DESSIN : Appel à candidature (de 7 mois à 97 ans)

Oyez,oyez : Nous cherchons des artistes en herbe pour dessiner notre future "Mascotte de la prévention des déchets".

Tu ne sais pas dessiner? C'est pas grave tu as sans doute une super idée qui vaut la peine d'être couchée sur le papier.

Tu sais dessiner mais tu n'as pas d'idée? Parles en car celui qui ne sait pas dessiner mais qui a de bonnes idées attend sans doute de te rencontrer

Tu sais très bien dessiner et tu as de supers idées? Alors là, Léonard, ne tardes pas!

**Travailles bien ton œuvre et déposes là dans la boîte aux lettres de la mairie sans tarder.**

Verdict dans le prochain bulletin. Surveilles aussi le site internet il se pourrait que ton dessin y soit publié, mais chut : il ne faudrait pas qu'un meilleur dessinateur avec de plus grandes idées l'apprenne.

## LES SAPEURS POMPIERS DE VOGELGRUN RECRUTENT

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés sur les mêmes missions que les sapeurs-pompiers professionnels. Secours à la personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement... les missions sont multiples et variées, avec toujours le même objectif : protéger les populations.

Dans notre commune les pompiers ont fait pas moins de 47 interventions pour l'année 2019 et 29 en 2020 avec une moyenne de 2 à 4 interventions par mois. Ce qui n'est pas négligeable quand on constate l'importance des services de secours sur un territoire rural.

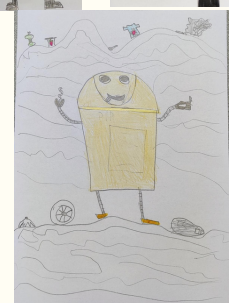
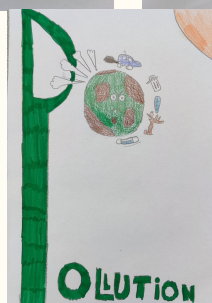
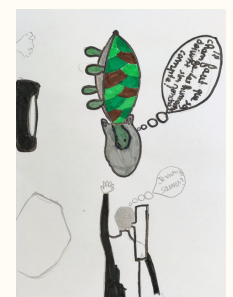
Pour devenir sapeur-pompier volontaire, plusieurs conditions sont requises :

- Être âgé de minimum 16 ans. Pour les mineurs, le consentement écrit du responsable légal est obligatoire
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Une journée portes ouvertes sera organisée dès que la situation sanitaire le permettra.

Vous avez besoin d'eux... Ils ont besoin de vous... Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le chef de corps des sapeurs-pompiers de Vogelgrun

M. Raphaël Bellicam au 06 89 48 66 78 ou par mail : [cpivogelgrun@gmail.com](mailto:cpivogelgrun@gmail.com)



(Dessins réalisés par les enfants du périscolaires Les P'tites Mouettes)

## VIGILANCE GRIPPE AVIAIRE

Toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages sont sensibles à la grippe aviaire (poules, oies, cygnes, canards, mouettes, sternes,.....) mais aussi les rapaces et échassiers.

La maladie se propage par l'intermédiaire de contacts entre oiseaux domestiques et sauvages, du matériel, des personnes, des fientes, du lisier, des résidus d'élevage.

Il faut :

- Surveiller quotidiennement vos oiseaux.
- Aucun oiseau (gallinacés et palmipèdes) de la basse-cour, ne doit entrer en contact direct avec d'autres oiseaux
- Limiter l'accès de la basse-cour aux personnes indispensables à son entretien
- Protéger le stock d'aliments et eau de contact possible contre des oiseaux sauvages
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de contamination possible sans contact avec des oiseaux morts
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface (mare, ruisseau, pluie collectée...) pour nettoyer l'élevage.
- Si les fientes, lisier, fumier sont compostés près de la basse-cour, une période de stockage de 2 mois est à respecter avant de le transporter hors du lieu d'élevage pour épandage.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse-cour.

Quels sont les signes cliniques ? une atteinte de l'état général des oiseaux avec des problèmes respiratoires, digestif, ou nerveux ou tout simplement une perte d'appétit.

SI UNE MORTALITE ANORMALE EST CONSTATEE : IL FAUT CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTEGEANT ET CONTACTER LE VETERINAIRE OU LA DIRECTION DEPARTEMENTALE EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.



## TRAVAUX SUR LE GIESSEN

En fin d'année 2020, nous sommes entrés en contact avec les Rivières d'Alsace. Cette structure nous permet d'envisager des travaux sur les cours d'eau du village. Rien n'est simple, parce qu'il faut obtenir les autorisations des administrations et de la police de l'eau.

Vous n'avez pas été sans remarquer les coupes d'arbres qui ont été effectuées le long des berges du Giessen. Cette végétation présentait une gêne et un danger potentiel. La plupart de ces arbres ayant été étêtés par le passé, ont fini par pourrir, même si cela ne se voyait pas. Leur enlèvement était nécessaire et cela a créé un vide surprenant.

C'est une première étape, qui permettra également de pouvoir accéder plus facilement aux berges du cours d'eau de manière à opérer à son désenvasement afin également de nous prémunir d'éventuelles inondations. Suite aux travaux du bassin de rétention, il est prévu de faire passer le débit du Giessen à un peu plus de 2 m<sup>3</sup>/seconde. Il est donc impératif d'enlever la vase qui obstrue son lit. D'où la nécessité d'avoir un accès facile au cours d'eau. Un réaménagement sera étudié avec les Rivières de Haute Alsace.

Une plantation d'arbres aura lieu plus tard. Nous pourrions aménager cette zone pour la rendre plus agréable et recréer ainsi une zone où la biodiversité pourra se développer sereinement.

La partie bétonnée du Giessen sera également nettoyée, et des aménagements futurs sont également à l'étude.

Dans le cadre des travaux pour le bassin de rétention, des protections seront posées le long du canal, de manière à le sécuriser. Le bois issu de ces coupes sera broyé pour du compostage et du paillage.

Ces travaux devraient être terminés au cours du premier semestre 2021. Tout dépend d'éléments que nous ne maîtrisons pas avec la crise sanitaire. Nous reviendrons vers vous pour de plus amples informations.



## CONVENTION CHATS LIBRES

Tous les chats nés après le 1er janvier 2012 doivent être obligatoirement identifiés, par tatouage ou par une puce électronique. Cette mesure a été prise afin de lutter contre les abandons des chats et responsabiliser les maîtres.

La multiplication des chats errants est toutefois un problème, pour leur bien-être avant tout, car ils n'ont pas accès à la nourriture, aux soins ou à un abri. Le seul moyen d'y remédier est d'organiser des campagnes de stérilisations.

Le Maire de Vogelgrun, conscient de la problématique, a signé une convention avec la SPA de Colmar, afin de limiter la prolifération de la population de chats errants sur notre commune et ce dans le respect des lois de la protection animale. Ainsi, nous pourrions organiser une campagne de trappage.

Les dates et des modalités de l'opération seront bien entendu communiquées à la population par voie de presse locale et d'affichage en mairie, au minima une semaine à l'avance. Ceci dans le but d'éviter que les chats ayant un maître soient capturés, et pris pour des animaux errants.



## ETAT CIVIL 2019 - 2020

### Naissances :

04 mars 2019 : Alicia Isabel FILIPE DA SILVA  
10 juin 2019 : Morgan Jean-Marie Henri JEHL  
25 juin 2019 : Amine DRIDI  
25 septembre 2019 : Thibault Nicolas REMETTER  
07 octobre 2019 : Juliette BELLICAM

06 mai 2020 : Kémann Denis Eddy ULRICH  
09 juillet 2020 : Millan SAPPART  
05 août 2020 : Loan Didier Claude BURGEL  
13 août 2020 : Athena Khemissa Eugénie DILIBERTO  
25 août 2020 : Louis Francis Willi WAFFENSCHMIDT  
15 septembre 2020 : Delia GIGEA  
11 octobre 2020 : Ronahî KENAN

### Mariages :

18 mai 2019 :  
Philippe Claude José PADILLA  
et Michèle Mauricette VIENOT

31 août 2019 :  
Vincent Alain DEMANGEAT  
et Nadège Jacqueline Pierrette ROUSSELIN

07 mars 2020 :  
Nicolas Léonard Antoine BOHN  
et Fanny Marie LICHTLE

### Décès :

01 janvier 2019 : Georges René PETITGENAY  
18 avril 2019 : Jean Georges ROOS  
15 mai 2019 : Claude Lucien SANDER  
23 mai 2019 : Jean-Pierre THOMAS  
04 juin 2019 : Roland WESEMAEL  
12 juin 2019 : Lucienne Jeanne FERREBEUF veuve  
PETITGENAY  
30 juin 2019 : Pierre Paul FREIBURGER  
09 août 2019 : Georg Alfred SCHIMKUS  
29 octobre 2019 : Bernard Gustave MICHEL

16 janvier 2020 : Marc Philippe Henri WEIL  
15 mai 2020 : Gerhard MOSER  
18 juillet 2020 : Anne SCHAPLER veuve KOERBER  
15 décembre 2020 : Alexandre Ferdinand HURLIN

## ENREGISTREMENT EN MAIRIE

Vous emménagez ?  
Vous avez construit votre maison à Vogelgrun ?  
Vous devenez parents ?  
Un proche est désormais placé en maison de retraite ?  
Vous allez déménager ?  
N'oubliez pas de passer à la Mairie afin de déclarer votre arrivée ou votre changement de situation.

## ANNIVERSAIRES A SOUHAITER A NOS AINES

### Janvier

04 : André BOHN - 91 ans  
08 : Marie Annette FUCHS née SCHALK - 86 ans  
09 : HUG Lucien - 87 ans  
12 : Marthe AMBIEL née ENGASSER - 93 ans  
15 : Armand JORDAN - 84 ans

### Mars :

01 : Gabriel KLAMMERS - 80 ans  
02 : Marie-Rose MOUNE née COUJOU - 87 ans  
19 : Yvonne NORMAND née PAITREULT - 81 ans  
29 : Michelle NILLES née LEFEBVRE - 82 ans

### Avril :

02 : Henri WEIL - 90 ans  
03 : Bernd SZAMEIT - 80 ans  
10 : Jeanne BRODBECK née LACAVE - 80 ans  
25 : Eve JORDAN née PETERSCHMITT - 87 ans

### Mai :

08 : Gisela MEYER née KLEINERT - 81 ans  
11 : Marie-Louise BAUDRILLART née AMBIEL - 89 ans

### Juin :

15 : Joseph AST - 82 ans  
15 : André BINDLER - 81 ans



Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique,  
merci de le signaler en Mairie

## ACCUEIL TELEPHONIQUE DE LA MAIRIE

En raison d'un très grand nombre d'appels téléphoniques à la mairie en dehors des heures d'ouverture au public, il n'est plus possible aux agents d'assurer correctement leur service. Il a donc été décidé que la mairie ne répondrait aux appels téléphoniques que pendant ces horaires précis.

**Lundi de 9h à 12h**

**Mardi de 16h à 20h**

**(pendant le couvre-feu fermeture à 18h)**

**Mercredi de 9h à 12h**

**Judi de 14h à 18h**

**Vendredi de 9h à 12h**

Vous pouvez contacter le maire et ses adjoints en cas d'urgence.

